

Roubaix, arrêté à Quenoy-sur-Deulle, comme inculpé de vol, et deux individus de Seclin, le père et le fils, pour vol de linge dans un jardin.

Dans sa séance du 8 novembre 1878, le 2^e conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel de Biérent, commandant le 1^{er} escadron du train des équipages militaires, a rendu les jugements suivants :

Le nommé Guyomar, Louis-Marie, dit Pontul, soldat au 8^e de ligne, prévenu de désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets, a été condamné à 3 ans de prison.

Le nommé Deyse, Pierre-Adolphe, cavalier au 3^e régiment de cuirassiers, prévenu d'outrage envers un supérieur et d'insultes envers une sentinelle a été condamné à cinq ans de travaux publics.

L'explosion de Carvin

Nous reproduisons aujourd'hui le récit détaillé de l'explosion qui a eu lieu jeudi soir à Carvin.

Jeudi, vers neuf heures et demie du soir, la ville de Carvin était mise en émoi, par une formidable détonation : Le générateur de la fabrique de sucre de M. Clément Lequin, rue d'Arras, (quartier d'Épinoy) venait de faire explosion en projetant au loin de nombreux débris de fonte et de mar.

Il se passe toujours, dans ce genre d'accidents, un moment de confusion facile à concevoir. — Si l'on se trouve pas à quelque citoyen énergique, la panique se répand, les secours s'organisent mal, l'engorgement se produit, et parfois cette confusion est cause de nouveaux désastres. Il n'en a pas été ainsi jeudi, et les secours ont été aussi rapidement organisés que possible, grâce à la présence, dans une maison voisine, de M. le docteur Robert, maire de Carvin. Avec l'aide de citoyens courageux et dévoués, M. Robert organisa les premiers secours et s'appliqua, tout d'abord, à calmer la frayeur des voisins qui, de toutes parts, fuyaient affolés.

On pénétra, après avoir procédé à un déblaiement, dans la chambre de la machine, et là un horrible spectacle s'offrit aux yeux des travailleurs : Le contre-maître était horriblement broyé, sept jeunes filles de 15 à 20 ans, occupées dix minutes auparavant à décharger des betteraves dans la cour de la fabrique et qui avaient profité de l'heure du repos pour sécher leurs vêtements mouillés par la pluie, étaient également ensevelies dans les décombres. Leurs cadavres étaient affreusement mutilés. Voici la liste de ces malheureuses victimes :

François Crépin, contre-maître, 39 ans, laisse une veuve et quatre enfants.

Hélène Fremaux, 26 ans, mère d'un enfant de trois ans.

Zulma Vendeville, 17 ans.

Les deux sœurs Grodeccour, âgées l'une de 17 ans et l'autre de 16.

La fille de Maximilien Mahieu, 17 ans, et sa cousine, Arée de 15 ans, fille du chauffeur de la fabrique.

Zélie Delporte, 16 ans. (Cette jeune fille venait de commencer le matin seulement à travailler chez M. Desquignies).

Un ouvrier grièvement broyé.

Rien de navrant comme la triste scène qui suivit de près l'accident. — De toutes parts, les parents des ouvriers de l'usine accouraient affolés et se précipitaient à travers les groupes des travailleurs pour reconnaître les victimes.

Le jeune Crépin, âgé de 20 ans, fils du contre-maître, enseveli sous les débris, fut l'un des premiers à découvrir le cadavre de son père en brisant à coups de pioche les pans de murs qui le recouvraient.

Les dégâts sont énormes : l'eau, la vapeur, les débris de fonte et de murs lancés avec une irrésistible force, ont renversé sur leur chemin tous les obstacles qu'ils rencontraient.

Un chariot chargé de betteraves dans la cour de la fabrique est pulvérisé. Un petit corps de bâtiment servant au ramassage des sacs, a été complètement détruit. — Une écurie, distante de quarante mètres du lieu de l'explosion, a eu sa toiture enlevée et un énorme somme projeté à dix pas, a foncé une grange voisine. — Le corps de bâtiment a été également atteint, mais par un hasard inouï, Mme Lequin et ses deux enfants, qui se trouvaient au rez-de-chaussée, ont pu être préservés du jet de vapeur et des éclats de fonte par un pigeonnier placé en avant de la façade, lequel est pulvérisé.

Dans la rue Saint-Druon, la toiture d'une maison à étage habitée par M. Leroux-Bernard, cultivateur, a été enlevée en partie et toutes les vitres de l'habitation sont brisées. Il ne s'y trouvait heureusement personne au moment de l'explosion. La force de l'explosion fut telle, d'ailleurs, qu'un ouvrier employé dans la brasserie de M. Deligne, située à environ 120 mètres de la fabrique, a reçu un éclat de brique à la figure.

De l'explosion commença par le sous-préfet de Béthune, et plusieurs membres du parquet accourus dans la nuit, il résulte que cet épouvantable accident a été causé par l'explosion de la plaque d'avant-corps du générateur, dite plaque tubulaire, qui s'est déchirée en plusieurs fragments.

La force de l'explosion a imprimé au lourd générateur un mouvement de recul de 4 m. 50 et l'énorme appareil, déraçant tout ce qui lui faisait obstacle, s'est dirigé ainsi vers le mur, les rangées

de la cheminée et les bouilleurs de la chaudière en pénétrant jusque dans le massif de la machine qui est totalement brisée.

C'est dans ce mouvement de recul que le contre-maître, occupé dans la chambre de la machine, et les jeunes filles assises sur l'arrière de la chaudière, ont été tués.

Une souscription a été ouverte immédiatement au Cercle de Carvin, au profit des familles des victimes et des nombreux ouvriers que ce funeste accident laisse sans travail. Les sociétés musicales de Carvin ont également pris l'initiative d'un concert qui sera donné très-prochainement.

Ephémérides Roubaillaises

9 NOVEMBRE 1706. Autorisation sur requête, accordée par l'évêque de Tournai aux religieux de l'hôpital Saint-Elisabeth de Roubaix, d'arrêter une partie de jardin de 3 cents de terre séparée du couvent par un grand chemin public pour y bâtir des maisons.

Ephémérides Tourquennoises

9 NOVEMBRE 1706. Autorisation sur requête, accordée par l'évêque de Tournai aux religieux de l'hôpital Saint-Elisabeth de Roubaix, d'arrêter une partie de jardin de 3 cents de terre séparée du couvent par un grand chemin public pour y bâtir des maisons.

Obituaire de Carvin

3 novembre 1871. — Mort du doyen de la paroisse St-Jacques, de Tourcoing; M. le curé Libersart.

Amand-Joseph Libersart était né à Aubers le 28 février 1792, il fit ses premières études au collège de Lille où il remporta de très brillants succès. Il entra au séminaire de Cambrai et fut ordonné prêtre en 1816, à l'âge de 24 ans. Nommé après son ordination professeur de Théologie, au même séminaire, il y resta jusqu'en 1821 où la volonté épiscopale l'envoya à Bondunes en qualité de curé. Il fut reçu avec pompe dans sa nouvelle résidence, le 28 janvier de l'année précitée. C'est en 1823 qu'il vint à Tourcoing remplir les fonctions de doyen à la paroisse Saint-Jacques.

Obituaire de Carvin

Un obituaire de Carvin sera célébré à l'église des Révérends Pères-Récollets, à Roubaix, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

gent à Cappelle-en-Bow, un Institut commercial qui a été fondé.

La cour d'appel de Bruxelles, chambre des mises en accusation, vient d'ordonner son renvoi devant la cour d'assises de Brabant.

Depuis huit jours environ, les douaniers de la frontière belge, du canton d'Hazelebroek ont saisi, sur différents fraudeurs, 310 kilogrammes de tabac.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGES du 7 novembre. — Simon Wateleur, impasse de la Barbe d'Or, maison Dubanel. — Mathilde Desrumaux, rue de Naples, maison Marq. 1. — Louis Sprybroeck, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 6. — Félix Despreux, rue de la Barbe d'Or, 30. — Hélène Broly, rue de la Bassée-Meuse, cour Agache, 8. — Louise Ménard, rue de l'Époule, cour Decraene. — Maria Hespel, rue de Naples, maison Semez.

DÉCLARATION DE MARIAGES du 7 novembre. — Stéphen Viseur, 80 ans ménagère, rue de Lille, maison Boute, 3. — Losfeld, présent Toussaint, 10 mois, rue de Lille, sentier du Crêchet, 13. — Sylvie Balasck, 5 jours, rue d'Alsace, maison Despreux. — Louis Meunier, 5 mois, rue de l'Époule, maison Bervaux, 5.

État-civil de Tourcoing. — DÉCLARATION DE MARIAGES du 8 novembre. — Hector Delbecq, rue Nollet. — DÉCLARATION DE DÉCÈS du 8 novembre. — Jean Vandenborgh, 78 ans 5 mois, veuf de Joseph Leclercq, Hospice Général.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DURIEU-DELTOMBE, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Henriette-Joseph DELTOMBE, veuve de M. Floris-Benoît DURIEU, décédée à Roubaix, le 7 novembre 1878, dans sa 80^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 10 novembre 1878, à 8 heures, aux vigiles le même jour, à 4 heures, et au convoi et service solennels, qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 27.

Un obituaire de Carvin sera célébré à l'église des Révérends Pères-Récollets, à Roubaix, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Félix DEWEER, chanoine de l'église de St-Pierre, Recollets, époux de Marie Rosalie VAN-HOUTTE, décédée à Roubaix, le 9 octobre 1878, dans sa 64^e année. — Les personnes, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire de Carvin sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le mardi 19 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph MULLEZ, marquis de la paroisse Saint-Martin, ancien membre du Bureau de bienfaisance, époux de Dame Félicité DELEMAZURE, décédée à Roubaix le 15 octobre 1878, à l'âge de 50 ans. — Messieurs les marquis de Roubaix, ont l'honneur de vous adresser par ce présent avis comme en tenant lieu.

Cour d'assises de Brabant

Audience du 8 novembre

L'audience est ouverte à dix heures. M. le greffier continue la lecture de l'acte d'accusation. C'est encore des comptes falsifiés qu'il est question et des négligences de l'ex-gouverneur de la Banque de Belgique en ce qui concerne les comptes et, entre autres, l'excès de la consignation de M. Bichselheim, le prévenu les a maintenus sur le bilan de 1875, ce qui a permis de donner aux actionnaires des dividendes qui, en réalité, n'ont pas été versés.

L'accusation passe ensuite aux opérations faites par l'inculpé, en octobre et novembre 1875. Opérations qui ont été faites par son dévouement à la Banque, mais qui n'ont en d'autre résultat que de l'entraîner à puiser, de nouveau dans les dépôts. Il est étrange que M. Fortamps se soit permis à ses opérations de se servir de la Banque, dans les conditions où elles étaient faites, au cours de plus élevés des titres qui en étaient l'objet, elles ne pouvaient qu'être préjudiciables à l'inculpé.

Il y a eu, en outre, une opération qui concerne 900 actions de la Société de construction des chemins de fer dont la valeur n'a jamais été versée à la Banque. L'accusation considère cette opération comme un détournement, et dont se défend l'accusé. Elle fait remarquer aussi que dans le bilan de 1875, ou dans une de ses annexes, ces 900 « Construction » sont trouvées comptées comme si la Banque en eût eu possession.

Pour la délivrance de ces titres, M. Fortamps avait donné son visa, qui, aux yeux de ses collègues, entraînait sa responsabilité personnelle, et ce qui les décida à signer le bilan. L'opinion de l'accusation est que M. Fortamps n'a pas eu conscience de ce qu'il faisait, et qu'il n'a pas eu conscience de ce qu'il faisait, et qu'il n'a pas eu conscience de ce qu'il faisait.

Le procès est donné au ministère public pour développer les chefs de l'accusation et pour conclure. M. le premier avocat général Van Berchem, qui occupe le siège au ministère public, déclare s'en référer à l'acte d'accusation.

Il est procédé à l'appel des témoins. Plusieurs d'entre eux sont malades ont écrit pour excuser leur absence. Dans ce qui a été répondu à l'appel de leur nom, et parmi eux M. M. Brasseur, Pigeolet et Viment. Le ministère public dit que ces témoins devront être entendus, s'ils ne sont pas présentés.

Les témoins sont invités à passer dans la salle où ils doivent se tenir.

Interrogatoire de l'accusé

Il déclare qu'il est entré à la banque de 1837, et qu'en 1869 il était chef du bureau des dépôts. Il dit qu'entre autres appointements, il a reçu quelques gratifications, dont deux de mille francs. En 1876, ses appointements s'élevaient à 4,200. En 1872, ils étaient de 2,400.

Comme chef du bureau des dépôts, il n'avait pas la garde de ces dépôts, qui était confiée à M. Heyvaert. Il y avait deux sous-traitants dans la Banque, appelés Luns. L'un, contentieux volontaires, celui qui était sous la garde de M. Heyvaert, l'autre sous la garde de M. Kok, directeur de la Banque.

Les écritures que devait tenir le bureau des dépôts étaient les récépissés, les registres des doubles, les bordereaux que les déposants auraient dû rédiger eux-mêmes, mais qu'on faisait pour eux. Il y avait des portefeuilles, auxquels était attachée une fiche indiquant le nom du déposant. Ces portefeuilles étaient placés dans la tour.

Il ne descendait jamais dans la tour,